



Bulletin officiel 8 a-4-07

Par **lize**, le **14/10/2009** à **15:07**

Bonjour, je correspond à tous les critères énoncés dans le texte référencé dans le sujet ci-dessus et j'ai déposé ma demande auprès de ma caisse des impôts (avec tous les documents nécessaire). Ces derniers me confirment oralement mon droit à cette mesure mais cela fait 2 mois que cela traine sous prétexte que c'est tout nouveau et qu'ils ne çonnaissent pas les conditions détaillées d'application. C'est un article de loi, est-il exécutoire et la caisse des impôts a-t-elle le droit de faire trainer ma demande ? Dans l'attente et vous remerciant pour votre réponse